



Rennes, le 26 février 2020

Proviseur

Téléphone
02.99.51.49.64

Télécopie
02.99.41.89.54

14, Chemin de Ronde
BP 80417
35204 Rennes Cedex 2

Mél.
ce.0351907h@
ac-rennes.fr

Le Proviseur

A

Mesdames et Messieurs les parents
d'élèves et responsables légaux
Mesdames et Messieurs les élèves
Mesdames et Messieurs les étudiants

Objet : Dispositions relatives au coronavirus COVID-19

Madame, Monsieur,

Compte-tenu du caractère évolutif de l'épidémie de COVID-19, les recommandations du Ministère des Solidarités et de la Santé ont été mises à jour pour les personnes de retour de zone d'exposition : Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), Singapour, Corée du Sud, ou régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.

Dans les quatorze jours suivant le retour, les mesures suivantes sont préconisées par le MSS :

- *Surveillez votre température 2 fois par jour*
- *Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer ...)*
- *Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir*
- *Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique*
- *Evitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)*
- *Evitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structure d'hébergement pour personnes âgées ...)*
- *Evitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurant, cinéma ...)*
- *Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantines ...)*

En cas de fièvre ou de sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, les personnes sont invitées à :

- *Contactez rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage*
- *Evitez tout contact avec son entourage et conservez son masque*
- *Ne pas se rendre directement chez le médecin ni aux urgences de l'hôpital*

En conséquence, et sur recommandation du Ministère des Solidarités et de la Santé, les élèves et étudiants qui reviendraient de ces destinations ne doivent pas se présenter au lycée pendant les quatorze jours qui suivent leur retour. Ils sont soumis aux préconisations rappelées ci-dessus.

Il en va de même, bien entendu, des familles et responsables légaux.

De même, les personnels doivent respecter ces préconisations, dès lors qu'ils reviennent de zones à risques.

Je vous remercie de me tenir informé de toute situation vous conduisant à appliquer les dispositions ci-dessus, à mon adresse académique :

jacques.piron@ac-rennes.fr

J'ajoute que le MSS a mis en place un numéro vert (0800 130 000) ouvert de 9h à 19h, sept jours sur sept.

Cette plateforme n'est toutefois pas habilitée à dispenser des conseils médicaux qui sont assurés par les SAMU-centres 15.

Pour ce qui est de nos échanges et séjours, prévus dans les prochaines semaines, ils ne sont pas l'objet de restrictions. Aucun déplacement n'est en effet prévu vers les zones à risque.

Je vous tiendrai informés de l'évolution de la situation, en tant que de besoin.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'expression de ma meilleure considération.

J. Piron

